

Monde d'avant, monde d'après, même combat

Souvenons-nous. Il y a moins de deux ans, gouvernement et médias rivalisaient pour peindre aux couleurs les plus chatoyantes l'ère harmonieuse devant advenir à l'issue de la pandémie. Ce « monde d'après » où actionnaires et prolétaires, loup et agneau, cigale et fourmi chemineraient « bras-dessus bras-dessous » vers l'âge de la paix et de la prospérité commune. Nous y voilà et, manifestement, les actionnaires ont perdu leurs salarié.es en route. Sur les premiers, les dividendes ruissellent à flots, pour les autres, le « monde d'après » ressemble furieusement à celui d'avant. En pire, toutefois.

Inflation et perte de pouvoir d'achat pour les salarié.es et les retraité.es, précarisation accélérée des emplois (dans l'Éducation nationale entre autres), pénuries de biens de toutes sortes, moyens chichement distribués aux services publics, telle est la réalité sociale aujourd'hui. Et Macron nous prévient « le temps de l'abondance est fini ». La nouvelle a dû surprendre toutes celles et ceux qui vivent du SMIC, de leurs maigres pensions ou de rares allocations. Mais au-delà de son ridicule, la formule a un sens : vous allez devoir vous serrer la ceinture. On connaissait déjà les projets en matière de retraites ou de prestations chômage, eh bien, aux noms de la compétitivité des entreprises et de la réduction de la dette publique, voilà le temps des politiques d'austérité revenu.

Dans un contexte mondial de guerres impérialistes, de dérèglement climatique et de montée des fascismes, les gouvernements parient sur notre abatement pour mener à bien leurs projets. Pourtant, dans certains secteurs en France, mais aussi à l'étranger, des résistances s'organisent. Et cela commence à marcher. Quand les dominants sont bousculés, ils se résignent, bon gré mal gré, à lâcher quelques piécettes, avec parcimonie cependant.

Cela ne peut suffire. On ne le répétera jamais assez, ce qui leur fait peur, c'est le mouvement de lutte où se rejoindraient tous les secteurs de la société, comme en 68, comme en 95. Un mouvement qui ne se contenterait pas des directives venues des sommets, mais qui émergerait de la base.

Un mouvement qui ne démarrerait pas dans un an, pas dans six mois, mais maintenant.

Même si Sud Éducation acquiert sa légitimité dans les luttes ; même si Sud éducation ne brille guère par la grâce de ses ronds de jambe, la souplesse de ses courbettes ou l'élégance de ses propos de salon, autant de pratiques que requiert une fréquentation assidue des institutions ministérielles ; même s'il en est d'autres beaucoup plus talentueux en ces domaines ; il n'empêche que l'action syndicale n'est possible qu'à la condition de disposer d'un brevet de représentativité.

Celui-ci sert à la fois d'appui lors de la défense individuelle de collègues, et de passeport auprès des autorités et des médias au moment des luttes collectives. Il s'acquiert à l'occasion des élections professionnelles. C'est pourquoi Sud éducation appelle à voter pour ses listes du **1^{er} au 8 décembre 2022**

*Journal réalisé collectivement
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0313 S 05109

Directrice de publication : C. NASIC

Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-e-s

Abonnement : 20€

SUD-Éducation 76-27

8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen

tel : 02 35 89 89 83 ✉ sudeduc@sudeduc7627.org

<http://www.sudeduc7627.org/>

<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

Sommaire

Page 1 : Édito

Page 2 : Martine à la plage

Page 3 : Braque et Picasso malmenés

Page 4 : La retraite à 65 ans, on a hâte !

Page 5 : L'interpro et le bilan des CAPA

Page 6 : Soutien à Kai Terada

VOTONS



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

Martine à l'école

Dans une salle des maîtres, à 8h10, dans une école ordinaire. Une odeur de café, de gâteaux [si on a de la chance], de la photocopieuse qui fonctionne à plein régime [si on a de la chance]. Tendons l'oreille ...

Martine* explique qu'elle doit absolument aller chercher sa fille rapidement après la "réunion parents" car elle se charge de l'amener à son activité extra-scolaire. Elle a d'ailleurs de la chance car elle a réussi à en trouver une en-dehors des mercredis. En effet, cela lui permet de ne pas courir partout, parce que ce jour-là c'est la trilogie courses-ménage-boulot.

- " La réunion avec les parents ? Figure-toi qu'il s'agit du petit qui a des difficultés de lecture et d'écriture. Non, les parents sont en attente de rendez-vous pour des bilans. Pour l'instant, je fais au mieux. Je prépare du travail différencié, je l'aide dès que je peux. Mais, c'est vrai que je ne peux pas solliciter non plus l'AESH** de mon élève qui relève de la MDPH**, elle doit déjà partager son accompagnement avec un élève d'une autre classe et donc n'est pas là souvent. D'ailleurs, je voulais te remercier pour ton idée de chambre à air, mon élève TDAH** a réussi à évacuer le trop plein hier, c'est déjà ça ! Au fait, j'ai presque terminé mes trois PPRE**, mais je me demande comment on fait avec la nouvelle plateforme LPI** ? Et sinon, t'as terminé tes LSU** toi ? "

- "Martine, c'est à toi !"

- "Oh non ! Plus assez de papier ! Quand arrive la commande ? Faut toujours réduire les impressions ? Je fais comment pour mon élève pour qui je dois agrandir les caractères ? En plus, ça fait déjà une semaine que l'ordinateur de la classe pose problème et que le vidéoprojecteur ne fait plus de son. Faut que ça tombe sur moi ! Sinon, c'est vraiment à partir de novembre que nous aurons le chauffage ? "

Martine agacée, fera tout de même sa journée. Elle tentera de se débattre avec les problèmes d'ordre matériel, gèrera ses élèves à BEP** avec, puis sans l'AESH. Elle rencontrera les parents, essaiera de les rassurer malgré le fait de savoir qu'elle fera simplement ce qu'elle peut, avec ce qu'elle a. Elle filera récupérer sa fille dont elle ne croisera pas la maîtresse puisqu'elle ne peut jamais être à la grille. Elle fera à manger, couchera son enfant, travaillera pour le



lendemain. Des préparations et des corrections l'attendent déjà. Elle dormira encore tard ce soir. Depuis quelque temps, elle s'en veut, elle travaille beaucoup, beaucoup trop au goût de sa famille. Elle a calculé qu'elle travaille 43 heures par semaine en moyenne. Elle en discute avec les autres collègues, tout le monde est dans le même bateau. A chacun son organisation : le matin très tôt, le soir tard, un jour seulement dans le week-end, pendant les vacances... ZUT ! Martine vient de penser à ce qu'elle doit mettre en place en classe à la suite des « constellations » ! Ce week-end, elle devra passer dans un magasin de bricolage pour acheter elle-même du matériel avec ses propres deniers. Pourtant, Martine ne gagne pas énormément malgré les heures supplémentaires d'aide aux devoirs. En effet, sa carrière est entrecoupée parce que c'est une femme avec charge d'enfants. Par ailleurs, elle n'aura pas le droit à la fameuse augmentation promise par le ministère car elle a, paraît-il, trop d'ancienneté. Le pire, c'est qu'elle sait qu'elle va devoir travailler encore longtemps et dans des conditions toujours plus difficiles. Est-ce qu'elle pourra gérer à 67ans les classes surchargées ? Est-ce qu'elle aura autant de patience face à des parents ou des usagers ? Est-ce qu'elle pourra supporter la violence d'une inclusion à bas coût ? Elle sent la colère monter et la fatigue s'installer rien que d'y penser. Lorsqu'elle regarde autour d'elle en salle des maîtres, elle constate qu'elle n'est pas un cas isolé, mais ce n'est en rien rassurant. Pas le temps de s'éterniser, vite, il ne lui reste plus que deux minutes pour aller aux toilettes !

Morale de l'histoire : ne faites pas comme Martine, ne restez pas seul.e.s (et arrêtez de parler en sigles de l'Éducation Nationale, les moldus n'apprécient pas). Trouvons des solutions, discutons, échangeons/et changeons le système !

**Personnage fictionnel mais dont l'histoire en rappelle tant d'autres.*

** **AESH** : Accompagnant.e des Elèves en Situation de Handicap, **MDPH** : Maison Départementale des Personnes handicapées, **TDAH** : Troubles de Déficit de l'Attention et Hyperactivité, **PPRE** : Plan Personnalisé de Réussite Educative, **LPI** : Livret de Parcours Inclusif, **LSU** : Livret Scolaire Unique, **BEP** : Besoins Educatifs Particuliers

UNE INSPECTION « MADE-IN BRAQUE »

Lorsqu'une nouvelle principale prend à cœur de façonner elle-même un tableau permettant d'évaluer les enseignant.es dans le cadre du rendez-vous de carrière, cela donne quelque chose de complètement surréaliste mais pas pour autant moins effrayant ! Au collègue Georges Braque de Rouen, on se voit remettre par la cheffe d'établissement une grille d'évaluation sur laquelle elle a elle-même ajouté de nombreux critères par rapport à la grille officielle. La cheffe, désireuse de coller au mieux aux attentes managériales du gouvernement, a justifié avoir conçu cela afin d'être en adéquation avec les « dernières directives du président » ! Nous voilà rassurés...

On peut ainsi lire sur ce document des critères tels que « être candidat ou accepter des missions spécifiques, puis les mettre en œuvre », « être candidat à la charge de professeur.e principal.e ou en accepter les missions puis les mettre en œuvre », « être candidat

pour des R.C.D. (Remplacements de Courte Durée) ou proposer des solutions adaptées » (mais bien sûr, c'est à nous, en bons gestionnaires, de pallier l'absence de recrutements suffisants dans l'Éducation Nationale !), « animer des clubs ou des ateliers périscolaires » (c'est bien connu, nous devons occuper notre temps libre, nous qui ne faisons rien de nos journées...), « n'exclure des élèves de cours qu'en cas de réelle nécessité », « s'impliquer dans l'aide aux devoirs ou des dispositifs d'accompagnement personnalisé », « postuler ou accomplir des missions complémentaires à celles d'enseignement » (puisque l'on vous dit que nous ne foutons rien).

Oui, c'est un florilège ! Alors certes, les inspections, c'est déjà en soi quelque chose d'infantilisant et d'inutile d'un point de vue pédagogique mais ce type de « management » nous rapproche encore un peu plus des méthodes de gestion du privé !

LE PROFESSEUR GÉTOUCOMPRIS NOUS EXPLIQUE LE CODE PÉNAL SIMPLIFIÉ

*C'est facile à comprendre !
Pour Darmanin, il y a ...*



*... les gentils
et les
méchants !*



*Choisis ton camp
camarade !*



S.

LA COUPE EST PLEINE A PICASSO !

Tandis que le département de Seine-Maritime balance une enveloppe de 40 millions d'euros pour équiper tous les élèves de sixième de tablettes numériques et continue à déployer des dispositifs de vidéosurveillance qui, en plus d'être liberticides, sont extrêmement onéreux (l'installation de dix-sept caméras dans une maternelle de Neufchâtel-en-Bray a par exemple coûté près de quatre millions d'euros à la municipalité), de nombreux personnels et élèves sont dans l'attente de réparations pourtant primordiales pour le bon fonctionnement de leurs bahuts.

Au collège Picasso à Saint-Étienne-du-Rouvray par exemple, des fuites d'eau, constatées depuis plusieurs années, ont mené à la condamnation des toilettes présentes aux étages. Les deux sanitaires restants, destinés au personnel, sont bien insuffisants. Des fuites provenant des sanitaires (des « eaux noires ») coulaient encore l'année dernière dans le sous-sol aménagé en

salle de sport. Ainsi, de l'urine et des excréments coulaient sur les tables de ping-pong ! Depuis cette nouvelle rentrée 2022, les robinets de la salle d'arts plastiques sont inutilisables car une fuite d'eau importante est présente sur cette canalisation. Malgré les nombreuses sollicitations, depuis plusieurs années, auprès du département, encore aucune date de réparation n'est programmée.

Rappelons également qu'une enseignante a été blessée dans cet établissement il y a quelques années, une fenêtre lui étant tombée dessus. Pensez-vous que le département aurait financé depuis la réparation des fenêtres de l'établissement ? Absolument pas ! Le département a fait intervenir une entreprise pour visser les plus vétustes et ainsi les condamner. De nombreux stores et fenêtres de l'établissement sont cassés ou condamnés, ne permettant ni de profiter de la lumière extérieure, ni d'aérer correctement certaines salles de classe...

La retraite à 65 ans... et puis quoi encore ?!

Les actionnaires du CAC 40 se réjouissent d'avance des 65 ans au compteur pour les futurs retraités... comme leur ont fait plaisir toutes les réformes précédentes qui expliquent en partie comment les fortunes des plus riches et leurs rémunérations ont pu croître en trente ans dans de telles proportions.

En faisant travailler plus longtemps celles et ceux qui ont un emploi, on « booste » le chômage des jeunes, ce qui affaiblit les résistances ouvrières, facilite l'exploitation de la main d'œuvre (conditions de travail et rémunérations dégradées), et se traduit d'ailleurs par une très grande productivité du travail en France, et par des taux de profits parmi les plus élevés au sein de l'Union européenne. Et c'est ainsi que les actionnaires se gavent et que les riches sont de plus en plus riches. Le report de l'âge légal de départ en retraite sera sans doute accompagné d'un allongement de la durée de cotisation, au-delà des 172 trimestres prévus pour toutes celles et ceux nés après 1973.

Macron veut aller vite, hop, faut que ce soit bouclé avant l'été 2023 ! Il n'est plus à un 49.3 près... Cette fois, on a le droit à moins d'habillage « technico-oiseux » du genre « on vit plus longtemps, DONC il faut travailler plus longtemps » ou « notre système par répartition (auquel nous tenons tous) doit être sauvé DONC il faut travailler plus longtemps ».

D'autant plus que le COR (Conseil d'Orientation des Retraites, pas du tout un repaire de gauchistes) a annoncé qu'il n'y avait rien de catastrophique dans l'équilibre des comptes. Non, cette fois, on nous dit qu'il n'y a plus de sous dans le budget de l'État, qu'il en faut pour l'école, le grand âge et la crise climatique, et qu'il ne faut pas augmenter les impôts, DONC vous allez travailler plus longtemps, car nous allons faire des économies en vous surcrant deux ou trois ans de retraite.

Certes, elles auraient été vos meilleures années de retraite, celles où vous auriez encore été assez « en forme » pour sortir un peu, faire des choses dont vous avez rêvé pendant toute votre existence. Certes encore,

ces années de travail en plus seront souvent les plus pénibles de votre existence au travail, car vous serez usés, fatigués, vous récupérerez de plus en plus mal, vous aurez des douleurs, des courbatures, vous dormirez mal, mais il paraît que nous n'avons pas le choix !

Pourtant, de l'argent, il y en a, notamment dans tous les impôts et toutes les cotisations sociales qui ont été supprimés pour les riches et les très riches (ISF, plafonnement de la taxation des dividendes, suppression d'impôts de production, fraude fiscale et sociale des très grandes entreprises, laxisme à l'égard des paradis fiscaux, exonération de cotisations sociales jusqu'à 2,4 fois le SMIC, etc), et dans tous les impôts que Macron refuse aujourd'hui (comme taxer les superprofits). Cette nouvelle « réforme » nous confirme que, pendant la guerre en Ukraine, pendant

l'inflation galopante, comme pendant la pandémie et la crise climatique, la lutte de classes continue : cette précipitation du gouvernement en

est l'illustration. Encore une fois, ce sont eux qui commencent, qui continuent, qui persistent. À nous d'y répondre. Et à nous d'attaquer en mettant en avant nos revendications : retraite à 60 ans max, avec 37,5 années de cotisation, avec une pension équivalente à 75% du dernier salaire pour toutes et tous et indexée sur l'inflation... c'est le minimum pour nos vieux jours* ! Que Macron et le CAC 40 se le disent ! Contre le choix de faire travailler plus longtemps les pauvres, il y a le choix de faire payer les riches. C'est le nôtre.

* Projection optimiste pour un.e jeune enseignant.e : Bac à 18 ans, Master à 23, Titularisation à 24, Retraite sans décote 43 ans plus tard = 67 ans...

Préparons activement la bataille des retraites

LE 49-3 : L'AVIS DES SPECIALISTES

*Un moyen
démocratique ...*

*... pour faire
passer une
loi*

*... de façon
autoritaire !*

Pas mal !



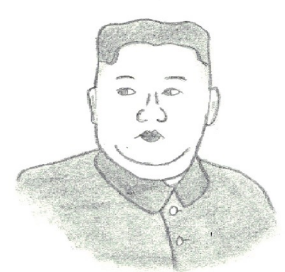
Xi, Chine



Vladimir, Russie



Ali, Iran



Kim, Corée du Nord

S.

SUD Éducation, un syndicat intercatégoriel et interprofessionnel... kesako ?

À SUD Educ, on syndique dans le même syndicat tous les personnels de l'Éducation : profs de collège, de lycée, de LP, de fac, PE, AESH, AED, infirmier.es, CPE, secrétaires d'établissement et des administrations centrales, travailleurs sociaux... Et ce, quel que soit leur statut : fonctionnaire, CDI, contractuel, stagiaire.... Dès la création de Sud Éducation, il a été décidé de rompre avec les séparations et les logiques corporatistes parce que sectoriser les luttes et éparpiller les revendications revient à faire le jeu de nos employeurs, qui cherchent à diviser pour mieux régner. Par contre, nous ne syndiquons pas les personnels d'autorité (les chefs d'établissement par exemple).

À SUD Éducation, on rejette également toute forme d'isolement des luttes de l'Éducation par rapport aux problématiques de l'ensemble des luttes. Travailleurs et travailleuses de l'Éducation nous appartenons à la classe des prolétaires au sens large. Nous luttons pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail et nous relayons et participons à de nombreuses luttes contre les discriminations de genre, contre le racisme, pour les droits des femmes, en solidarité avec les migrant.es, contre le désastre écologique, pour des solidarités internationales avec les peuples en lutte...

Bilan d'une mandature pour la CAPA second degré 2018-2022

Les élections professionnelles permettent à SUD éducation et à ses commissaires paritaires de siéger dans les différentes instances administratives et d'y faire entendre une autre voix. La dernière mandature a été très particulière puisque nos deux élu·e·s ont vu, à cause de la loi dite de "transformation de la fonction publique", la pure et simple disparition du contrôle des mutations des agents par les syndicats. Au revoir le paritarisme, bonjour l'opacification !

Contrôle des barèmes de mutation

Le contrôle par les organisations syndicales garantissait un niveau minimal de transparence des mutations, les contestations étaient peu nombreuses. Avec ce nouveau projet managérial, les passe-droits, erreurs et manque d'information aux personnels sont amenés à se multiplier, les personnels des services administratifs n'étant pas assez nombreux pour absorber ce surcroît de travail. (sans parler de la fusion des deux académies normandes et de ses services).

Le nombre de postes à profil, ouverts au recrutement par les services RH des rectorats et des DSDEN, et également aux chef-fe-s d'établissement du second degré va également augmenter. Cela renforce de manière inédite le pouvoir des directions d'établissement et accentue les inégalités territoriales déjà à l'œuvre.

Il ne s'agit pas pour SUD éducation d'idéaliser un paritarisme dont on connaît les limites et les dérives, notamment la cogestion et le clienté-

lisme que pratiquent certaines organisations syndicales. Mais derrière les compétences des CAP, ce sont bien les droits de toutes et tous à la mobilité qui sont menacés.

PPCR – « Parcours professionnels, carrières et rémunérations »

SUD éducation et Solidaires n'ont pas signé la mise en place du PPCR (Protocole Parcours Carrière et Rémunération). Dès le départ, nous avons dénoncé les dérives de ce protocole. Pour autant, SUD éducation ne défendait pas l'ancien système d'évaluation basé sur l'inspection-notation, qui était par ailleurs totalement décrédibilisé aux yeux des collègues. Nous disions que celui que projetait le ministère, basé sur l'instrumentalisation managériale de l'autoévaluation et l'entretien professionnel, était encore pire, notamment en raison du pouvoir accru alloué à la hiérarchie.

Le déroulement des premières campagnes de rendez-vous de carrière tend malheureusement à démontrer que nous avions raison... En effet, les avis de la Rectrice ou du DASEN rendus suite aux « rendez-vous de carrière » sont pour de nombreux collègues sont injustes et en décalage avec la réalité de leur pratique professionnelle. Pourtant, c'est cet avis qui permettra ou non d'accéder plus vite à l'échelon supérieur ou à la hors-classe. Comment expliquer que des collègues découvrent, par exemple, un avis très satisfaisant alors que les comptes-rendus d'entretien ne comportent que des items excellents ? Ou encore que

des collègues qui avaient de très bonnes évaluations avec l'ancien système se retrouvent aujourd'hui avec des « à consolider » ?

La raison : le nombre de « méritant-e-s » et les critères d'évaluation sont fixés à l'avance par l'administration pour remplir ce quota défini par décret. L'avis du chef d'établissement n'ayant pas besoin d'être motivé, il peut choisir de mettre seulement 30% d'avis « excellents », par exemple pour les passages accélérés au septième et neuvième échelons, puisque le quota de promu-e-s sera de 30 %.

Au final, c'est la même logique que le système de notation précédent, mais en plus opaque, injuste et inégalitaire. Le travail des élu-e-s dans les commissions paritaires est d'autant plus complexe. De plus cela crée de la concurrence et des ambiances de travail délétères entre les personnels.

Nous restons à vos côtés pour vous conseiller dans vos choix, pour vous aider individuellement ou collectivement à contester les décisions de l'administration.

SUD Éducation revendique :

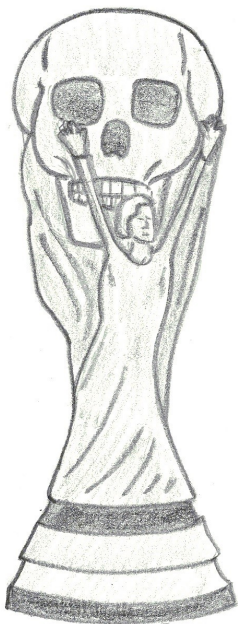
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique
- l'égalité salariale et des augmentations générales des salaires, une évaluation coopérative et purement formative déconnectée de l'évolution des rémunérations.
- la suppression de la classe exceptionnelle et une fin de carrière, pour toutes, à l'indice du dernier échelon de l'actuelle hors classe.

Kai Terada : le combat continue !

Le rassemblement du 11 octobre devant le ministère en solidarité avec Kai Terada et tous les réprimé.es de l'Éducation Nationale a été un succès inédit. Pour la première fois, un appel à la grève intersyndical national contre la répression avait été lancé. Les lycéen.nes de Joliot Curie de Nanterre ont pourtant été victimes d'une terrible répression policière durant les jours qui ont précédé et suivi le 11 octobre lorsqu'ils ont manifesté, entre autres revendications, leur soutien à leur prof Kai Terada, qui a passé 16 ans dans leur lycée. Muté de force (« dans l'intérêt du service ») dans les Yvelines, Kai, co-secrétaire académique de Sud Éducation 92, a hélas perdu son recours en référé-suspension au tribunal administratif le 17 octobre.

Kai avait d'abord été suspendu sans motif dès la rentrée des élèves le 5/09, puis muté d'office le 26/09 avec un dossier administratif vide, sans procédure contradictoire ni possibilité de se défendre. Le juge a rendu sa décision très vite en allant chercher tous les arguments les plus creux qu'il a pu imaginer pour statuer sur l'absence d'urgence, et ne pas se prononcer sur l'autre critère « le doute sérieux sur la légalité de la procédure » sur lequel il n'a rien dit... Bref, en France en 2022, on peut muter d'office un enseignant pourtant accusé de rien, et la justice approuve !

QATAR 2022



Projet de nouveau trophée

s.

**SOUTIEN À KAI
CONTRE LA
RÉPRESSION
ANTISYNDICALE
DANS L'ÉDUCATION**

RESF Rouen

Maison des associations
22 Bis rue Dumont D'Urville, 76000 Rouen
Le RESF reçoit tous les mercredis sur rendez-vous
entre 14h00 et 17h00.

Téléphone :
(urgence ou prise de rendez-vous)
07.83.18.46.77
Mail : resf76.rouen@orange.fr

PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION 76/27

Mel: sudeduc@sudeduc7627.org, sur la toile: <https://sudeduc7627.org>
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

ROUEN : 8 rue de la Savonnerie,
76000 ROUEN

☎ (&fax) : 02 35 89 89 83,
☎ : 06 68 63 20 05

→ Mardi : 09h00 - 17h00
→ Mercredi : sur RDV
→ Jeudi : 09h00 - 17h00

EVREUX : Bourse du travail,
17 ter Rue de la Côte Blanche
☎ : 09 50 50 86 15 (sur RDV)

LE HAVRE : Maison des syndicats,
119 Cours de la République
☎ : 02 32 92 18 85

DIEPPE : Maison des associations,
14 rue Notre Dame
chaque 1^{er} jeudi du mois, 15h00-18h00
✉ : solidairesdieppe@gmail.com